

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 NOVEMBRE 2012

Le 21 novembre 2012 à 18H15, s'ouvre l'AG de l'AVOGUE, au lycée hôtelier d'Eragny.
Adhérents présents : 66, pouvoirs : 28

RAPPORT D'ACTIVITES

1- Adhésions :

Cette année encore, nous avons eu une augmentation du nombre d'adhérents.

Adhérents : **260** dont 223 avec la licence FFG achetée à l'AVOGUE et 37 avec la licence FFG achetée en dehors de l'association.

16 joueurs n'ont pas renouvelé leur adhésion et 25 nouveaux se sont inscrits.

2- Activités

- Journées : nous avons organisé 7 compétitions de classement et 13 compétitions amicales.

- Match-play en simple : 43 joueurs inscrits pour 83 matchs

- Match-play en double : 23 équipes pour 22 matchs

- Voyages : un voyage en Andalousie en Mai et un au Pays Basque fin septembre.

- Soirées : bowling en février, soirée barbecue à Gadancourt en juin et dîner de clôture après l'AG.

- Midweek : les 13 et 14 septembre à Clécy.

- Challenge : le challenge a comptabilisé les résultats en points bruts et nets des 103 participants sur 18 journées organisées en 2012.

Des coupes et des médailles ont récompensé les joueurs les plus assidus et ceux ayant obtenu les meilleurs résultats en net et en brut.

RAPPORT FINANCIER 2012

1- Bilan des activités

Le montant de la participation des adhérents aux journées amicales était de 20 € et aux compétitions de classement de 25€.

Nous avons subventionné à hauteur de 3000 € les compétitions de classement et de 7000 € les journées amicales. L'augmentation de ces subventions nous a permis de découvrir des golfs plus chers et plus lointains et de faire face à des tarifs de GF en hausse.

Les 3 soirées de février, juin et novembre ont reçu 2000€ de subventions.

2- Bilan des formations

La formation a rencontré, encore cette année, un vif succès. La subvention globale de ces cours nous coûte 2000€.

Plus de 200 cours subventionnés ont été vendus aux adhérents. Seuls 26 cours ont été offerts à des nouveaux adhérents sur les 60 programmés par manque de demande et malgré une information individuelle.

3- Frais généraux

Les dépenses diverses sont en ligne avec les prévisions pour un montant de 3000€

4- Droits de jeu

Nous avons proposé cette année 90 droits de jeu par semaine sur les golfs de Cergy, Ableiges, Gadancourt, Bellefontaine et Mont-Griffon. Ils nous ont coûté 35000€ sur lesquels nous n'avons pu recouvrer que 33000€ avec les participations des adhérents.

Cergy et Ableiges sont particulièrement déficitaires.

Nous avons acheté également 200 GF spéciaux à Bertichère, Rebetz et Isle-Adam qui ont été subventionnés à hauteur de 2000€. La vente de GF à nos adhérents a représenté au total une dépense de 4000 €.

5- Adhésions

Nous avons une recette un peu plus importante qu'en 2011 car nous avons enregistré 9 adhésions supplémentaires.

BILAN GENERAL

1- Nos points forts :

- En raison du coût raisonnable des journées, nous avons eu un grand nombre de participants par journée, en moyenne 40, et nous avons joué sur des nouveaux parcours de golf : Hersant, Guerville et Humières.
- Nous offrons à nos adhérents la possibilité de jouer sur 10 parcours différents.

2- Nos points faibles

- Les journées : le nombre important de participants (35 à 40) et les golfs qui refusent les départs en shot-gun, rendent ces journées **moins conviviales** car le décalage entre les premiers et les derniers est parfois de 2 heures . De même, les premiers départs sont souvent trop matinaux.
- Week-end : Organiser un week-end golf à un prix raisonnable (pas plus de 130 €par personne) devient extrêmement difficile.

OBJECTIFS 2013

1- Activités

- Journées : Nous proposerons le même nombre de journées : 7/8 compétitions de classement, 13/14 journées amicales, 2/3 soirées.
Golfs nouveaux : Nous essaierons de proposer des golfs variés restant à moins de deux heures de route de Cergy. La participation de l'AVOGUE pourra être plus élevée sur ces parcours découverte.
Tous les adhérents peuvent se proposer pour organiser une journée. Pour mémoire, l'association prendra en charge leur green-fee.
- Voyages : Deux voyages sont prévus : En Mai en Italie et en Octobre (à définir)
- Midweek : Nous essaierons également de faire des sorties de 2 jours.
- Challenge : Il sera proposé un championnat par points engrangés, lors des journées organisées sur toute la saison 2013
- Match-plays : Les 2 match-plays 2013 sont déjà commencés.

2- Budget :

- Cotisations : Le montant des cotisations individuelles ne change pas : 100 € avec licence FFG et 60 € sans la licence. Le nombre d'adhérents sera encore limité à 250.
- Journées : Le montant des participations aux journées passera à 22 € pour les compétitions amicales et de 27 € pour les compétitions de classement.
La subvention AVOGUE pour chaque journée restera fixée à 600 € maximum (GF, pot et récompenses diverses compris)
- Droits de jeu : Nous diminuerons le nombre de droits de jeu sur le golf de Cergy (5) et sur celui d'Ableiges (5) pour passer à 80 par semaine.
Les montants des green-fees seront de 22€, 17 € et 12 € sur les golfs partenaires, au lieu de 20€, 15€ et 10€ en 2012.
- Cours de golf : Nous proposerons encore cette année des cours de golf individuels au prix de 20€ et des carnets de 10 tickets nominatifs pour 180 €.

Le budget 2012 est approuvé par les adhérents à l'unanimité et vérifié par les commissaires aux comptes M. BIDA et J-Y FRANCE.

Le budget prévisionnel 2013 est voté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Les membres sortants sont : D. AMIOT, J-G. CHARRON, M-C. GODEST et Y. HERPE.
Il n'y a aucune candidature nouvelle.

Les 4 membres sortants se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Le bureau du comité directeur est inchangé.

QUESTIONS DIVERSES

Question de Michel J. : A propos du Greensome de Cergy, ne peut-on pas le faire ailleurs ou à une autre date, le golf de Cergy étant très boueux à cette période de l'année ?

Un souhait collectif de ne changer ni la date, ni l'endroit, ni la forme, ni l'esprit de cette journée qui clôture l'année Golfique AVOGUE initiée par Gérard Fournier a été largement exprimé.

Question de Catherine J : Afin de prendre en compte les souhaits des adhérents « actifs », nous serons plus vigilants sur la règle qui veut qu'on organise une fois par mois, une journée sur un mercredi.

Modalités d'inscription pour 2013 : les adhérents à jour de cotisation pour 2012 pourront s'inscrire pour 2013 de façon prioritaire jusqu'à fin janvier.

Après, les inscriptions seront ouvertes à tous jusqu'à la limite des 250.

Les membres de l'Education Nationale et leur filiation directe d'abord, puis les personnes parrainées selon l'application des statuts de l'association.

La séance est levée à 19h.

Le président

La secrétaire